



Forum Nationale des Jeunes des Partis Politiques (FoNaJeP)

Déclaration N° 02

Du Forum National des Jeunes des Partis Politiques (FONAJEP)

Le Forum National des Jeunes des Partis Politiques de Guinée (FONAJEP) suit avec intérêt l'évolution de la situation socio-politique du pays depuis le 05 septembre 2021, jour de la prise effective du pouvoir par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

Le **FONAJEP** salue la mise en place de tous les organes prévus par la Charte de transition, la réhabilitation de certaines institutions républicaines, lois et conventions internationales suspendues par le communiqué de prise du pouvoir d'une part et la prise des mesures courageuses pour lutter contre la corruption, le détournement des deniers publics, le favoritisme, la médiocrité ; maux dont souffre notre chère patrie.

Par ailleurs, le **FONAJEP** note avec satisfaction la prise en compte des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décision afin d'y participer efficacement à la réussite de la transition. Par la même occasion, le Forum réaffirme son engagement et sa disponibilité à accompagner les autorités transitoires pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel dans la cohésion pour l'édification de notre chère patrie.

La transition en cours, pour sa réussite, présente des enjeux en matière d'inclusion, de concertation, de participation active et responsable de tous les acteurs politiques et sociaux pour un consensus et une véritable adhésion aux actions de la transition. Le **FONAJEP** note que la définition d'un chronogramme réaliste et accepté par tous serait une condition de succès de la présente transition.

Eu égard à ce qui précède, le FONAJEP recommande :

Aux autorités de la transition (CNRD, Président de la Transition, CNT et Gouvernement) :

- Le respect scrupuleux de la charte de transition ;
- La publication dans un meilleur délai d'un chronogramme consensuel de la transition conformément à la feuille de route du Gouvernement ;
- L'inclusion et l'implication active de toutes les couches sociopolitiques de la Guinée aux assises nationales prévues dans le premier trimestre de 2022 ;

- Fort de la prise effective de fonction prochaine des membres du CNT, par décret du Président de la Transition du mardi 1er février 2022 relatif à l'ouverture de la session du CNT, le samedi 5 février 2022, le FONAJEP recommande que la priorité soit donnée aux réformes constitutionnelles et légales conformément à l'article 57 de la Charte de Transition.

Aux Partis Politiques

- L'harmonisation des idées et la synergie d'actions afin de participer efficacement au processus de réformes constitutionnelles et légales de la Transition ;
- L'implication des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décisions des partis et regroupements politiques ;
- Le respect du code de bonne conduite des partis politiques et la promotion du vivre ensemble ;
- L'abstention de tenir des discours et attitudes à caractère ethnique et communautariste.

Aux Organisations de la société civile

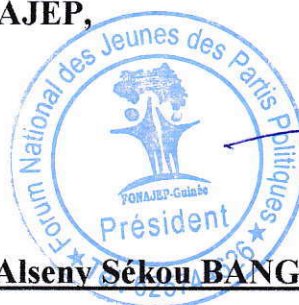
- La poursuite de l'engagement citoyen à travers l'éducation civique, le contrôle citoyen, le plaidoyer durant cette période de Transition ;
- Adoption d'une position de neutralité vis-à-vis des acteurs politiques ;
- La contribution à la vulgarisation et au respect de la mise en œuvre de la charte de la Transition.

Aux partenaires techniques et financiers

- La poursuite de l'appui technique et financier à la Transition en cours pour optimiser les chances de succès des réformes constitutionnelles, électorales et politiques en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel par des élections crédibles, apaisées et acceptées par tous.

Conakry, le 03 février 2022

Pour le bureau exécutif du FONAJEP,



Alseny Sékou BANGOURA